



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 118966

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la situation des enfants placés dans un contexte sectaire. La commission d'enquête parlementaire sur les sectes et leur influence sur les mineurs vient de remettre son rapport faisant apparaître qu'entre 60 000 et 80 000 enfants sont élevés dans des sectes avec, bien souvent, des conséquences dramatiques pour leur santé, leur éducation et leur intégration sociale. Aussi il lui serait utile de connaître les mesures qu'il entend prendre pour répondre à ce phénomène inquiétant.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118966

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1708